

<http://lipietz.net/Compte-rendu-du-Conseil-federal-d-EELV-par-le-courant-Construire-l-ecologie>

Compte rendu du Conseil fédéral d'EELV par le courant « Construire l'écologie pour toutes et tous »



- Vie publique - Alain Lipietz et les Verts -
Publication date: mardi 20 décembre 2011

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Compte rendu du Conseil fédéral par le courant « Construire l'écologie pour toutes et tous »

Le Conseil fédéral dédié à la désignation des candidat-e-s pour les législatives s'est traduit par un gonflement du sentiment de toute puissance précaire du courant Maintenant, qui l'a conduit à écraser le courant Envie et piétiner le courant Construire, jusqu'à une ultime goutte d'eau qui a provoqué un mini-crash final.

La procédure de désignation avait accordé une place extrêmement faible à l'avis des militants de circonscription. On croyait donc que l'ordre des priorités serait fixé par le vote sur la « liste nationale ». Mais le résultat a déçu le courant Maintenant : parti de 51% au congrès de La Rochelle, il ne recueillait plus que 37 % de préférences lors de cette consultation ! Dès la semaine écoulée, Maintenant avertissait qu'on ne tiendrait aucun compte de cette consultation des adhérents. La Commission Permanente Électorale se réunit donc de vendredi jusqu'à samedi dans la nuit, dans sa disposition héritée de La Rochelle, où Maintenant avait la majorité à elle seule. Le Conseil statutaire, qui se réunissait parallèlement, devait d'ailleurs le lendemain dimanche déclarer, dans un « avis », que cette disposition était contraire aux statuts.

La négociation passa d'abord en revue les circonscriptions réservées par l'accord avec le PS, en consacrant une douzaine de places, de façon presque consensuelle, à des coopérateurs/trices et aux organisations associées, RPS et le MEI (lequel s'engageait ipso facto à voter à gauche au second tour : gain non négligeable face à Sarkozy).

Sur les 40 circonscriptions affectées aux adhérents EELV, le courant Maintenant s'en accordait 60%, 26 % à Construire et 13 % à Envie... soit moins de la moitié de ce à quoi la consultation nationale lui donnait droit ! Et rien à Avenir Ecolo (6 % lors de la consultation). Et bien entendu, Maintenant se réservait la plupart des circonscriptions les plus sûres. En outre, Maintenant imposait un choix drastique à ses deux partenaires en les opposant l'un à l'autre sur les circonscriptions intéressantes de la Gard et du Finistère.

Les délégués de Construire à la CPE appliquèrent la liste des priorités qui leur avait été indiquée par leur courant, et obtinrent la circonscription de la Gard. Non que Construire ait négligé la grande valeur de sa candidate de Brest, mais il s'agissait de reconnaître l'importance de l'arrivée des comités Bové dans le Languedoc et la région toulousaine, lors des régionales.

Furieux, le courant Envie quittait la table des négociations. Restait à peaufiner les scénarios des circonscriptions autonomes, étant entendu que le cas de plusieurs dizaines de circonscriptions était « gelé », pour des raisons diverses, jusqu'au mois de janvier. Tout en continuant à « massacrer » Envie, Maintenant refusait de prendre en compte les demandes de Construire, fondées sur des dynamiques de terrain, dans une demi-douzaine de cas, allant jusqu'à imposer deux hommes contre deux femmes alors qu'il manque toujours des candidatures féminines : 1 cas dans l'Ariège, 2 cas dans l'Hérault, 1 à Paris, 2 dans le Val de Marne, 1 dans le Var...

Devant l'écoeurement de Construire, Maintenant alla jusqu'à lui proposer deux places de candidates, à l'autre bout de leur département et au mépris des choix des adhérents locaux : l'une à la place d'un candidat... Construire, l'autre à la place d'un Jeune Vert soutenu par Envie et Construire. Cette idée saugrenue fut rejetée par nos négociateurs. Si, à la rigueur, il est concevable de s'affranchir du choix des militants locaux sur les circonscriptions réservées, considérées comme un succédané de liste nationale à la proportionnelle, cela n'a aucun sens dans les circonscriptions en autonome, où une candidature ne se conçoit que dans la continuité de la construction locale des idées et d'un projet écologiste, en particulier en vue des prochaines élections municipales.

En outre, Maintenant imposait un vote en deux parties, le dimanche matin sur les « réservées », le dimanche après-midi sur les « autonomes ». Cela affaiblissait encore le pouvoir de négociation de la motion Construire, qui était essentiellement maltraitée dans la seconde liste.

Alors qu'Envie annonçait dès le dimanche matin son intention de voter contre les deux listes, Construire décidait de voter la première liste. Elle n'était ouvertement scandaleuse que par la part dérisoire faite à Envie, mais d'un autre côté tout retard à l'accepter serait utilisé par le PS pour remettre en cause l'accord électoral. Après une intervention de Lucille Schmit annonçant cette décision de Construire et fustigeant le sort fait à Envie, la liste obtint sans problème la majorité qualifiée.

En début d'après-midi, le même dilemme se reposait à Construire : ne pas gêner les quelques 400 candidatures sans problème, ou continuer de faire valoir les intérêts du mouvement là où les diktats de Maintenant contrevenait à la mobilisation autour de candidats dont le tort était de s'afficher Construire. Il fut décidé de proposer de « geler » 5 cas, qui seraient réglés avec les autres en janvier, et de valider les 400 autres. Refus véhément et sans discussion de la part de la direction de Maintenant.

Après les mises en garde en CPE la veille et toute la journée de dimanche de Nadir Saïfi sur les conséquences certaines de l'intransigeance et d'une attitude hégémonique de la direction, et une intervention très brillante de Jean Desessard au nom de Construire, adjurant Maintenant, qui se comportait en « propriétaire » de EELV, d'écouter un peu ses « locataires », non en leur donnant raison sur ces 5 cas, mais en les gelant simplement pendant la trêve des confiseurs pour trouver une solution raisonnable et équitable, on passa au vote. Malgré le départ de certains délégués, il était évident que, entre les délégués de Maintenant mécontents des arbitrages internes et les délégués des autres listes qui soutiendraient par loyauté et solidarité les cas litigieux, même si eux étaient déjà « servis », ce scénario n'avait plus aucune chance de recueillir la majorité qualifiée.

Ce qui arriva, renvoyant toutes les circonscriptions autonomes à Janvier.

Nous nous perdons en conjoncture sur l'attitude nihiliste des dirigeants de Maintenant. Ivresse du pouvoir ? Volonté de punir les adhérents pour leur « mauvais choix » sur la liste nationale ? Volonté de se servir sans retenue tant que la perte de son influence ne remet pas encore en question son pouvoir absolu ? Volonté de punir certains individus qui ne leur rendent pas hommage ? Erreur arithmétique de ceux qui, calculette en main, ont cherché à passer en force, ont joué, et ont perdu ? Triste évolution en tout cas pour un parti qui rêvait de réenchanter la démocratie.